

Dossier technique Sélective Inter Régionale 1 - TU/GAC 11-12 mars 2017 Vannes

Note technique Sélective Inter Régionale Nord 1 - TU/GAC

TUMBLING NATIONAL (Sélective 1)

TUMBLING ELITE (Sélective 1)

GAC NATIONAL A et B (Sélective 1)

GAC ELITE (Sélective 1)

Zone Ouest, Zone IDF, Zone Nord, Zone Est

Forclusion / limite d'engagement : 11 février 2017



Lieu de compétition

Centre Sportif de Kercado 28, rue Winston Churchill 56000 Vannes

Contacts technique

DTZ

Benoît Baguelin : <u>baguelin.ffgym@wanadoo.fr</u>

Coordonnateurs de compétition

Didier Semmola : didsemmola@aol.fr

Marion Limbach-Tarin: marion.limbach-tarin@ffgym.fr

Engagements des gymnastes :

Tarifs

Gymnastique Acrobatique : 24,80 euros par unité

Tumbling: 20,80 euros par gymnaste

Les engagements sont à réaliser par engagym avant le 11 février (23h59).

Procédure d'engagement des juges

✓ Les juges doivent être engagés via le formulaire accessible par le lien suivant pour le 11 février (inclus) :

Accéder directement au formulaire

Les clubs qui ne souhaitent pas engager de juge (nouveaux clubs, amendes) doivent également remplir le formulaire.

- ✓ Le livret de juge devra être présenté au juge arbitre le jour de la compétition.
- ✓ Les horaires des réunions des jurys seront donnés avec l'organigramme définitif.
- ✓ Les juges engagés pour la compétition seront à la disposition des responsables de juges pour toute la compétition.
- ✓ Les juges devront être disponibles sur toute la compétition (NA, EL). La réglementation en vigueur sera appliquée.
- ✓ En cas de non présentation ou de départ d'un juge durant la compétition, le club sera pénalisé de l'amende en vigueur.

Accréditations

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraineurs se font via engagym comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur engagym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge engagé via le formulaire
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via engagym)

Le nombre d'accréditations entraineur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes (par discipline):

- 1 entraı̂neur pour 1 ou 2 gymnastes
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et +

Règlement des engagements

Le logiciel d'engagement n'a pas été conçu pour gérer des compétitions open. Le tarif configuré a donc été paramétré à 0€ pour cette compétition.

La facture générée par le logiciel est donc inutilisable.

Pour déterminer la somme due, merci de compléter le formulaire ci-dessous. La facture sera rédigée et fournie à l'accueil des clubs.

Chèque à l'ordre de : FFG ZONE OUEST

Le coupon et le règlement sont à renvoyer à

MERLET Claude 20, rue de Rouillac 16100 Cognac

au plus tard le 11 février

Pour ceux qui seraient intéressés par un paiement par virement bancaire, je vous invite à prendre contact avec Claude MERLET : merlet.claude@wanadoo.fr pour démarche à suivre et transmission du RIB...

Les clubs de la Zone Ouest participant à la Sélective Interrégionale et la Finale de Zone Ouest doivent faire deux règlements distincts : un pour la Sélective Interrégionale (selon ces modalités), un pour la Finale de Zone Ouest (selon les modalités indiquées dans le dossier technique de cette compétition).

COUPON CI-DESSOUS A RENVOYER AVEC LE CHEQUE

%	%
CLUB :	
Responsable technique:	
Adresse mail de contact :	
Tel mobile de contact :	
Adresse (club) pour la factur	e:

TUMBLING NATIONAL/ELITE	Nb de d'athlète :	X 20,80€	=	€
GYM ACROBATIQUE NATIONAL/ELITE	Nb de groupe :	X 24,80€	II	€
		TOTAL	=	€

Ci-joint chèque n°...... d'un montant de Euros pour règlement des engagements ci-dessus.

Date et signature :

Accueil des clubs

- ✓ L'accueil des clubs s'effectuera : le vendredi de 16h à 20h, le samedi de 7h30 à 20h, le dimanche de 7h30 à 14h.
- ✓ Vérifier les engagements de vos compétiteurs (catégories, n° de licence, date de naissance). Signaler toutes données erronées au secrétariat informatique avant la fin de l'échauffement général.

Cartes de compétition

TU : Les cartes de compétition TU sont à remettre à l'accueil. Elles seront bientôt téléchargeables sur le site de la Fédération Française de Gymnastique

https://moncompte.ffgym.fr/Competition/Base documentaire competition/Trampoline Tumbling

Gac : Filière Nationale B : Les cartes de compétition GAC sont à déposer à l'arrivée en salle d'échauffement.

Filière Nationale A et Elite: Les cartes de compétition sont à envoyer par mail pour le 1^{er} mars (inclus) à l'adresse suivante: <u>CarteCompetGAC@ffgym.fr</u> Elles sont téléchargeables sur le site de la Fédération Française de Gymnastique

https://moncompte.ffgym.fr/Competition/Base documentaire competition/GAc

Pour plus d'informations, voir la Brochure Technique Gac. Point 1.7.5

Musique GAC

Les musiques devront être téléchargées au plus tard <u>le 11 février</u> via l'application DJGYM accessible via le site de la FFGYM – Rubrique Compétitions. Toutes les informations nécessaires pour utiliser l'application DJGYM sont disponibles dans le tutoriel disponible sur le site de la fédération (tutoriel accessible sur la page d'accueil de DJGYM).

Pour associer une musique à un groupe, il faut choisir un/une gymnaste de l'ensemble. La musique sera ensuite associée automatiquement à tout l'ensemble engagé.

Attention : Pour les catégories qui ont 2 ou 3 mouvements, pour associer la musique au statique, dynamique ou combiné, le type de mouvement est choisi dans la rubrique « Appareil ».

Prévoir une copie des musiques sur support CD ou USB pour le jour de la compétition.

Forfait:

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application engagym. Les forfaits de dernière minute (moins de 48h avant la compétition) doivent également être envoyés par mail à marion.limbach-tarin@ffgym.fr en précisant chaque fois le club, la discipline, la filière, la catégorie et le nom du ou des gymnastes.

Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs peuvent être vérifiées en chambre d'appel. L'entraineur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

Certificats de performance

Certaines catégories nécessitent un certificat de performance. Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à <u>fabienne.cohen@ffgym.fr</u> au plus tard 7 jours avant la compétition concernée (4 mars). La liste des certificats de performance à jour est disponible sur le site de la Fédération Française de Gymnastique.

Les gymnastes dont le nom ne figure pas sur cette liste et qui ne sont pas en mesure de fournir ce certificat sur le site de la compétition ne seront pas autorisés à concourir.

Modalités de compétition

Entraînement plateau

Un entrainement plateau est possible le vendredi de 18h à 20h30

Echauffements

Gac : Echauffement articulaire et spécifique en salle d'échauffement. Passage de compétition direct (pas de défilé d'entrée). Praticable dynamique en salle d'échauffement

TU : Echauffement articulaire en salle d'échauffement. Echauffement spécifique sur la piste de compétition. Pas de piste d'échauffement.

Organisation du plateau:

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs, aux juges et aux pareurs en tenue. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.